

Image not found or type unknown



Encaissement cheque volé

Par **domy27**, le **05/10/2015** à **16:28**

bonjour j ai rencontré une dame isolée qui en juillet 2015 pour dépanner une tierce personne via un site internet à accepter d encaisser un cheque de 3500 euros et de les reverser en cash via système de bons transaction se faisant dans 1 bureau de tabac .rnce chèque était bien sur volé .sa banque (postale) a cloturé son compte joint avec son mari immédiatement .rnelle a porté plainte mais elle est redevable encore de 1300 euros.la situation parait être inextricable
Son seul revenu étant la retraite cnav et complémentaire soit 1180 euros de son mari celui ci étant à l hôpital dans service spécialisé .rnelle n a pas de procuration...n ayant plus de compte cette retraite va retourner à l expéditeur .rnEn attendant toutes ses charges fixes qui étaient prélevées ne sont plus honorés.rnque faire ??????????rnmerci si vous avez des idées et surtout pas de jugement rnc est déjà fait